

AVIS PUBLIC

SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 9 JUILLET 2024 ADOPTION DU PROGRAMME QUINQUENNAL D'IMMOBILISATIONS 2025-2026-2027-2028-2029

Veillez prendre avis que, conformément à la loi, le conseil municipal de la Ville de Repentigny adoptera, lors d'une séance extraordinaire, le programme quinquennal d'immobilisations pour les années 2025, 2026, 2027, 2028 et 2029.

La séance aura lieu le mardi 9 juillet 2024, à 19 h 30, au parc de l'Île Lebel si la température le permet (en cas de pluie : dans la salle du conseil de l'hôtel de ville situé au 435, boulevard Iberville, Repentigny).

Prenez également avis que la période de questions destinée au public ne portera que sur le sujet inscrit à l'ordre du jour.

Donné à Repentigny, ce 21^e jour du mois de juin 2024.

Le greffier,



M^e Marc Giard, OMA, avocat